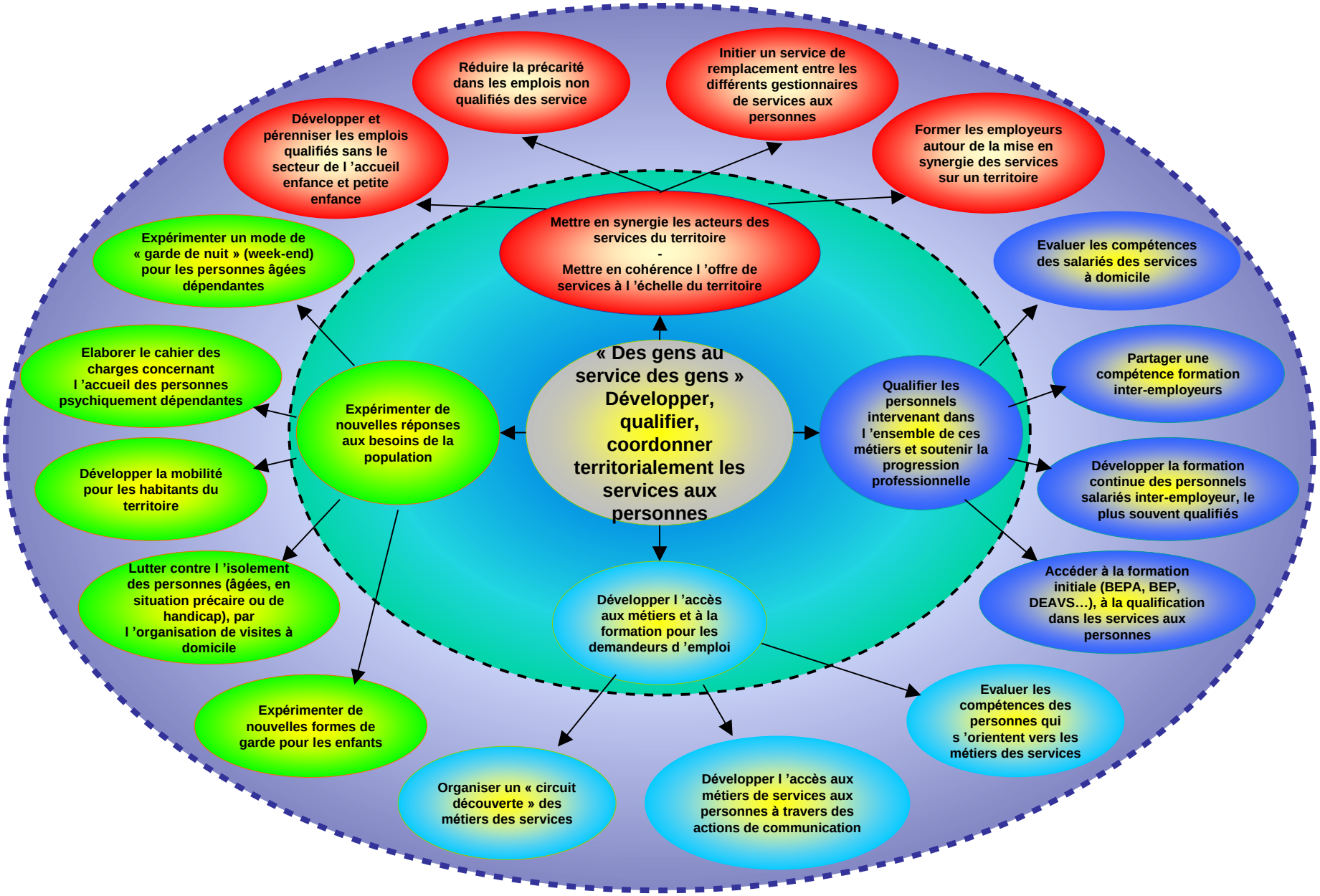
« Des gens au service des gens » Développer, qualifier, coordonner territorialement les services aux personnes
Mettre en synergie les acteurs des services du territoire
-
Mettre en cohérence l 'offre de services à l 'échelle du territoire
Réduire la précarité dans les emplois non qualifiés des service
Initier un service de remplacement entre les différents gestionnaires de services aux personnes
Développer et pérenniser les emplois qualifiés sans le secteur de l 'accueil enfance et petite enfance
Former les employeurs autour de la mise en synergie des services sur un territoire
Expérimenter un mode de « garde de nuit » (week-end) pour les personnes âgées dépendantes
Evaluer les compétences des salariés des services à domicile
Elaborer le cahier des charges concernant l 'accueil des personnes psychiquement dépendantes
Partager une compétence formation inter-employeurs
Expérimenter de nouvelles réponses aux besoins de la population
Qualifier les personnels intervenant dans l 'ensemble de ces métiers et soutenir la progression professionnelle
Développer la mobilité pour les habitants du territoire
Développer la formation continue des personnels salariés inter-employeur, le plus souvent qualifiés
Lutter contre l 'isolement des personnes (âgées, en situation précaire ou de handicap), par l 'organisation de visites à domicile
Développer l 'accès aux métiers et à la formation pour les demandeurs d 'emploi
Accéder à la formation initiale (BEPA, BEP, DEAVS…), à la qualification dans les services aux personnes
Expérimenter de nouvelles formes de garde pour les enfants
Evaluer les compétences des personnes qui s 'orientent vers les métiers des services
Organiser un « circuit découverte » des métiers des services
Développer l 'accès aux métiers de services aux personnes à travers des actions de communication